



Bougy-Villars, juin 2009

## Feu bactérien

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'un contrôle de l'état sanitaire des plantes hôtes du feu bactérien a été ordonné par la Station cantonale d'arboriculture.

Ce contrôle aura lieu entre la dernière semaine de juin et la première semaine de juillet. Les plans relatifs aux zones concernées sont affichés au pilier public.

Nous vous remercions de faire bon accueil au contrôleur mandaté par la Commune de Bougy-Villars et de le laisser accéder aux différents arbres et arbustes.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

La Municipalité